



PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2015 À 19H30 AU CENTRE ADMINISTRATIF DE CHAMBLY SITUÉ AU 56, RUE MARTEL À CHAMBLY

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la Ville de Chambly
Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la Ville de Richelieu
Monsieur Richard Tétreault, administrateur, Ville de Chambly
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Madame Jo-Ann Quérel, administratrice, Ville de Richelieu
Madame Anne Poussard, administratrice, Ville de Carignan

Sont également présents :

Mme Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Mme Julie Ruel, directrice soutien aux opérations, Société Gestrans
Mme Laurence Clair, chargée de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, Société Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

Le président souhaite la bienvenue à Madame Jo-Ann Quérel, qui se joint au Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire 24 septembre 2015;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 août 2015;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois d'août 2015;
- 1.4. Autorisation d'inscription à l'Agora métropolitaine 2015;
- 1.5. Adoption du règlement 08-2015 Déplacement d'un arrêt du circuit 12;
- 1.6. Adoption du règlement 09-2015 Ajout d'un circuit de taxibus à Carignan;
- 1.7. Grille tarifaire 2016;
- 1.8. Amendement à la résolution 2015-067 Impression de l'Info Blus;
- 1.9. Résolution concernant les honoraires de vérification pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 20 août 2015;
- 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;

3. Finances :

- 3.1. Présentation des états financiers au 31 août 2015;
- 3.2. Coûts du transport en commun par citoyen;

4. Opérations

- 4.1. Le rapport sur les opérations du mois d'août 2015;

5. Correspondance

5.1. Correspondance envoyée :

- 5.1.1. Monsieur Jean-Sébastien Faucher - 2015-08-26 / réf. : Remboursement de titres mensuels;
- 5.1.2. Monsieur Luc-André Mercier, Parcs Canada-Unité des voies navigables au Québec - 2015-09-09 / réf. : Frais encourus durant la période des travaux d'entretien au canal de Chambly;



5.2. Correspondance reçue :

- 5.2.1. Ville de Richelieu - 2015-08-15/ réf. : Nomination de Madame Jo-Ann Quérel en remplacement de Monsieur Jacques Ladouceur au Conseil Inter municipal de Transport Chambly-Richelieu-Carignan;
- 5.2.2. Monsieur Mathieu Charlebois, Jean Coutu de Chambly - 2015-09-02/ réf. : Demande point de vente Chambly;
- 5.2.3. Ville de Montréal, service du greffe - 2015-08-24/ réf. : Règlement 06-2015;
- 5.2.4. RTL - 2015-09-08 / réf. : Ajout de deux départs du circuit 400 - Projet de règlement n0 06-2015;
- 5.2.5. Monsieur Robert Poëti, MTQ - 2015-09-11/ réf. : Programme d'aide au développement du transport collectif - Volet 1;

6. Ajouts à l'ordre du jour :

- 6.1. _____
- 6.2. _____
- 6.3. _____

7. Varia :

- 7.1. _____
- 7.2. _____
- 7.3. _____

8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

9. Bienvenue aux usagers

10. Levée de l'assemblée.

1.1. 2015-085 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2015

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 24 septembre 2015 avec l'ajout des points suivants :

- 6.1 Modification du véhicule assigné au départ de 7h00 du circuit 300;
- 6.2 Avis de motion projet de règlement 10-2015 Modification du service durant les travaux au pont de l'écluse no 1;
- 6.3 Horaire des fêtes et gratuité;
- 6.4 Adoption du règlement 07-2015 Titres de transport;
- 6.5 Ajout d'un point de vente au Jean Coutu de Chambly;

Et le dépôt du document suivant :

- Analyse des demandes de service;

ADOPTÉE

1.2 2015-086 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 AOÛT 2015

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 août 2015 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2015-087 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2015

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe présente la liste des comptes à payer du mois d'août 2015.



Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault
Appuyé de : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver la liste des comptes à payer du mois d'août 2015, au montant total de 540 623,36 \$ tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE

1.4 2015-088 AUTORISATION D'INSCRIPTION À L'AGORA MÉTROPOLITAINE 2015

CONSIDÉRANT l'évènement de l'Agora métropolitaine 2015 : Aménager ensemble l'avenir du Grand Montréal organisé par la Communauté métropolitaine de Montréal qui aura lieu le 5 octobre 2015;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Monsieur Serge Gélinas à participer à cet évènement;

CONSIDÉRANT que les coûts d'inscription sont de 39,14 \$ (excluant les taxes applicables);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault
Appuyé de : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'inscription de Monsieur Serge Gélinas à l'évènement de l'Agora métropolitaine 2015 : Aménager ensemble l'avenir du Grand Montréal organisé par la Communauté métropolitaine de Montréal pour un montant de 39,14 \$ (excluant les taxes applicables).

ADOPTÉE

1.5 2015-089 ADOPTION DU RÈGLEMENT 08-2015 DÉPLACEMENT D'UN ARRÊT DU CIRCUIT 12

CONSIDÉRANT la récente révision des réseaux locaux de Chambly;

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite répondre aux normes de sécurité routière;

CONSIDÉRANT que les modifications suivantes seront apportées;

- Suppression de l'arrêt du circuit 12 au coin Brassard/Lebel (Allo TRAM 74069);
- Déplacement de l'arrêt mentionné ci-haut, au nouvel emplacement Lebel/Brassard;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 08-2015 autorisant le déplacement de l'arrêt du circuit 12 actuellement situé à l'intersection des rues Brassard et Lebel afin de le repositionner sur la rue Lebel à l'intersection de la rue Brassard.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.6 2015-090 ADOPTION DU RÈGLEMENT 09-2015 AJOUT D'UN CIRCUIT DE TAXIBUS À CARIGNAN

CONSIDÉRANT les différentes demandes de services reçues de la part des usagers quant aux services actuels de taxibus desservant Carignan;

CONSIDÉRANT que le Conseil souhaite répondre aux demandes de ses usagers concernant la desserte de nouveaux secteurs résidentiels à Carignan;

CONSIDÉRANT que l'ajout d'un nouveau service de taxibus (T-10) sur le boulevard Désourdy à Carignan jusqu'à la route 112/route de la Carrière aura trois (3) départs et trois (3) retours en heure de pointe;

CONSIDÉRANT que le nouveau service de taxibus (T-10) sera en vigueur à partir du 5 octobre 2015;



POUR CE MOTIF :

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
 Appuyé de : Madame Anne Poussard
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 09-2015 établissant l'ajout d'un nouveau service de taxibus (T-10) sur le boulevard Désourdy à Carignan pour le service de transport en commun de personnes dans la municipalité de Carignan.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.7 2015-091 GRILLE TARIFAIRE 2016

CONSIDÉRANT que la grille des tarifs des titres de transport métropolitain qui seront en vigueur par l'AMT à compter du 1^{er} janvier 2016 tient compte d'une indexation de base des tarifs de 2 % pour refléter l'inflation;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan acceptent lesdites indexations pour la majorité de leurs titres à l'exception du montant à bord qui demeurera le même;

CONSIDÉRANT qu'un laissez-passer familial permettant à 1 adulte et 2 enfants ou 2 adultes et 4 enfants d'utiliser le service du Blus pour une période de 24 heures, sera ajouté à la grille tarifaire 2016;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire indexer ses titres selon le tableau ci-joint;

Blus <small>Chambly Richelieu Carignan</small> plus qu'un bus		GRILLE TARIFAIRE 2016		
Titres CIT Chambly-Richelieu-Carignan	Tarif ordinaire	Tarif réduit	Tarif intra	
Carte mensuelle	127,50 \$	77,00 \$	Gratuit	
10 passages	47,75 \$	33,25 \$	Gratuit	
6 passages	28,75 \$	20,00 \$	Gratuit	
A bord	8,00 \$	8,00 \$	Gratuit	
Lien vers St-Jean				
Carte mensuelle	100,75 \$	57,75 \$	-	
10 passages	32,00 \$	19,25 \$	-	
A bord	8,00 \$	8,00 \$	-	
Passe familiale				
1 adulte et 2 enfants ou 2 adultes et 4 enfants	19,00 \$	19,00 \$		

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
 Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault
 Et résolu à : L'unanimité

D'indexer la grille tarifaire tel qu'indiqué ci-dessus afin de refléter une indexation moyenne de 2 % sur la majorité des titres à l'exception du montant à bord qui demeurera le même.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.8 2015-092 AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2015-067 IMPRESSION DE L'INFO BLUS

CONSIDÉRANT la résolution 2015-053 approuvant la publication de six (6) parutions du bulletin Info Blus au cours des années 2015-2016;

CONSIDÉRANT que l'offre initiale était pour une quantité de 2 000 bulletins pour chacune des parutions;

CONSIDÉRANT que la parution du bulletin de la rentrée 2015 sera imprimée en 2 500 copies afin de cibler une plus grande proportion d'utilisateurs;

CONSIDÉRANT qu'une somme de 139,48 \$ (excluant les taxes applicables) est nécessaire pour l'impression des 500 copies supplémentaires;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas
 Appuyé de : Monsieur David Pilon
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser le paiement d'un montant de 139,48 \$ (excluant les taxes applicables)



pour l'impression des 500 copies supplémentaires de la publication de l'Info Blus de la rentrée 2015.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.9 2015-093 RÉSOLUTION CONCERNANT LES HONORAIRES DE VÉRIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2015

CONSIDÉRANT que le Conseil désire octroyer le mandat pour la vérification des états financiers au 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT que le Conseil a reçu une soumission, pour effectuer les états financiers du CIT Chambly-Richelieu-Carignan pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT);

CONSIDÉRANT que la firme Raymond Chabot Grant Thornton a fait une proposition en fonction du nombre de contrats qu'ils pourraient obtenir au sein de différents CIT. Le tarif 2014 au montant de 11 850 \$ a été indexé à 12 100 \$ pour le CIT Chambly-Richelieu-Carignan si les CIT Le Richelain, CIT Sorel-Vareennes et la Régie de la Gare acceptent également tous la soumission proposée;

CONSIDÉRANT que le CIT Roussillon a déjà accepté la soumission;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de la soumission, le Conseil décide d'octroyer le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour un montant de 12 100 \$ (débours et taxes en sus) et que leur mandat inclura la vérification des états financiers, la préparation des états financiers condensés, la présence au conseil d'administration, la préparation du rapport financier avec le logiciel SESAMM du MAMROT et la préparation des rapports spéciaux adressés au MTQ ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

D'octroyer le mandat de vérification des états financiers au 31 décembre 2015 du CIT Chambly-Richelieu-Carignan à Raymond Chabot Grant Thornton, selon leur soumission, pour un montant de 12 100 \$ (débours et taxes en sus).

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 20 AOÛT 2015

Madame Laurence Clair, chargée de projet informe le Conseil qu'une rencontre est prévue avec les représentants du centre aquatique au cours des prochains jours dans le but de faire un suivi sur les derniers mois d'opérations en tant que centre de service du CIT.

L'entente avec le marché IGA de Chambly permettant aux usagers du CIT d'utiliser certaines cases de stationnement prendra fin le 31 octobre prochain.

Le projet d'agrandissement du stationnement incitatif sera officiellement annoncé au cours de la prochaine semaine. Les travaux s'échelonneront sur une période d'un mois et devraient débuter au mois de novembre. Il est précisé que le pavage sera fait de matériaux recyclés.

La problématique des très longues files d'attente au TCV est abordée. Les usagers se plaignent que les départs vers St-Jean-sur-Richelieu sont plus fluides. L'inspecteur du réseau explique régulièrement aux usagers présents au TCV, les raisons pour lesquelles la file est si longue. Un mémo a été distribué à cette intention.

Le fournisseur n'a toujours pas soumis les informations concernant l'ajout d'un véhicule à 2 étages. Un délai d'environ 18 mois est à prévoir pour la livraison de ce type de véhicule.

Madame Clair informe le conseil que Poste Canada effectue la distribution de feuillets ou d'encarts dont la quantité est d'au moins 500 copies. Des frais de 450 \$ sont exigés pour ce service.

Le comptage des usagers utilisant l'arrêt Anne-le-Seigneur/Fréchette a été effectué. Environ 5 usagers par départ embarquent à cet endroit. Il est proposé de conserver le statut quo concernant cet arrêt pour le moment.



Un questionnaire sera distribué au personnel enseignant et aux étudiants du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu le 5 octobre prochain. Les résultats permettront d'ajuster la desserte de cet établissement scolaire. Madame Clair précise qu'une journée portes ouvertes aura lieu le 10 novembre 2015. Elle souhaite être présente dans le but d'informer les participants du transport offert par le Blus.

2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV

Une rencontre du comité de pilotage est prévue vendredi le 25 septembre. La date de début de la garantie sera discutée. Des points relatifs à l'hébergement doivent être corrigés préalablement à l'acceptation provisoire.

3. FINANCES

3.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2015

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans présente les états financiers au 31 août 2015 et explique les écarts budgétaires.

3.2 COÛTS DU TRANSPORT EN COMMUN PAR CITOYEN

Madame Murielle Allatt explique le tableau dans lequel les coûts du transport en commun par citoyen est présenté en fonction de plusieurs critères reliés notamment aux immobilisations et à la présence ou non d'un train desservant le territoire.

4. OPÉRATIONS

Messieurs Ron Cloudsdale et Michel Leboeuf de Transdev Québec inc. se joignent à l'assemblée.

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS D'AOÛT 2015

Madame Laurence Clair, chargée de projet chez Société Gestrans présente le rapport des opérations du mois d'août 2015. Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2015), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 3,42 % en août comparativement à la même période en 2014. Le service de taxibus offert aux résidents de Carignan a enregistré une diminution d'achalandage de 1,35 % au mois d'août 2015. Pour la ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2015), le tableau d'achalandage indique une diminution d'achalandage de 22,45 % en août. Pour la ville de Marieville, une augmentation d'achalandage de 0,65 % a été observée au cours du mois d'août 2015.

En août 2015, les usagers ont déposé vingt-une (21) plaintes ainsi que trois (3) demandes de service. Finalement, cinq (5) bris mécaniques ont été enregistrés en août. Il est demandé que soit ajouté l'âge des véhicules au tableau des bris mécaniques.

Monsieur Gélinas demande si les chauffeurs pourraient utiliser un trajet alternatif par Grande-Allée lorsque l'autoroute 10 est congestionnée lors d'événements à grands déploiement tels que le Festival des Montgolfières ou Bières et Saveurs. Cette information sera validée par le transporteur.

Monsieur Gélinas questionne la desserte actuelle du TCV puisque la congestion au centre-ville cause de nombreux retards aux circuits quotidiennement. Il propose de ne desservir que Longueuil durant la période des travaux au centre-ville. Madame Julie Ruel, directrice soutien aux opérations précise que ceci obligerait les usagers à se procurer une TRAM puisque le titre actuel ne leur permet pas l'accès au Métro.

Madame Anne Poussard, administratrice et représentante de la ville de Carignan mentionne que plusieurs chauffeurs de taxibus ont du retard sur les circuits locaux. Il lui est expliqué qu'il est nécessaire de connaître les départs et les circuits problématiques afin de cibler les chauffeurs devant être avisés. En l'absence de ces informations, il est difficile de corriger la problématique.

Monsieur Michel Leboeuf, représentant du transporteur demande si des ajouts de véhicules sont prévus afin de pallier les retards dus aux chantiers en cours au centre-ville. Madame Clair explique que plusieurs informations doivent être validées avec les AOT utilisatrices du TCV au préalable. Un suivi lui sera fait.

Madame Clair précise que la majorité des demandes de service seront ajoutés dans les scénarios budgétaires qui seront présentés au Conseil sous peu.

5. CORRESPONDANCE

5.1. Correspondance reçue :

5.1.1. Monsieur Jean-Sébastien Faucher - 2015-08-26 / réf. : Remboursement de titres mensuels;

5.1.2. Monsieur Luc-André Mercier, Parcs Canada-Unité des voies navigables au Québec - 2015-09-09 / réf. : Frais encourus durant la période des travaux d'entretien au canal de Chambly;



5.2. Correspondance envoyée :

- 5.2.1 Ville de Richelieu - 2015-08-15/ réf. : Nomination de Madame Jo-Ann Quérel en remplacement de Monsieur Jacques Ladouceur au Conseil Intermunicipal de Transport Chambly-Richelieu-Carignan;
- 5.2.2 Monsieur Mathieu Charlebois, Jean Coutu de Chambly - 2015-09-02/ réf. : Demande point de vente Chambly;
- 5.2.3 Ville de Montréal, service du greffe - 2015-08-24/ réf. : Règlement 06-2015;
- 5.2.4 RTL - 2015-09-08 / réf. : Ajout de deux départs du circuit 400 - Projet de règlement n0 06-2015;
- 5.2.5 Monsieur Robert Poëti, MTQ - 2015-09-11/ réf. : Programme d'aide au développement du transport collectif - Volet 1;

6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR :

6.1 2015-094 MODIFICATION DU VÉHICULE ASSIGNÉ AU DÉPART DE 7H00 DU CIRCUIT 300

CONSIDÉRANT que le départ de 7h du circuit 300Express est très achalandé et que son taux d'occupation a été fréquemment dépassé au cours des derniers mois;

CONSIDÉRANT que ce départ est actuellement desservi à l'aide d'un véhicule de type LFS;

CONSIDÉRANT qu'un véhicule de type Coach permettrait à plus d'usagers d'utiliser ce départ;

CONSIDÉRANT que la modification du véhicule engendrera une dépense supplémentaire de 4 900 \$ (excluant les taxes applicables) pour la période du 5 octobre au 31 décembre 2015. Cette dépense étant prévue au budget 2015;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé de : Monsieur Richard Tétrault
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la modification du véhicule effectuant le départ de 7h00 du circuit 300Express afin qu'il soit désormais fait à l'aide d'un Coach.

D'accepter les frais de 4 900 \$ (excluant les taxes applicables) pour période du 5 octobre au 31 décembre 2015 engendrés par cette modification. Cette dépense étant prévue au budget 2015.

ADOPTÉE

6.2 2015-095 AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT 10-2015 MODIFICATION DU SERVICE DURANT LES TRAVAUX AU PONT DE L'ÉCLUSE NO 1

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la ville de Chambly, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera adopté un règlement numéro 10-2015 établissant la modification des circuits 14 et 20 durant la période des travaux au pont de l'écluse no 1 pour le service de transport en commun de personnes dans la municipalité de Chambly.

6.3 2015-096 HORAIRE DES FÊTES ET GRATUITÉ

CONSIDÉRANT que durant la période des fêtes 2015-2016, l'achalandage du CIT Chambly-Richelieu-Carignan diminuera;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire réguler le service selon les besoins des usagers et offrir la gratuité à tous les usagers les 25 décembre 2015 et 1^{er} janvier 2016;

CONSIDÉRANT qu'il est proposé d'offrir le service selon l'horaire suivant :

24 décembre 2015 : service régulier
25 décembre 2015 : service du samedi et gratuité
26 au 31 décembre 2015 : service régulier
1^{er} janvier 2016 : service du samedi et gratuité

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétrault
Appuyé de : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité



Que le service du samedi soit en vigueur lors du congé férié de Noël (25 décembre 2015) et du jour de l'An (1^{er} janvier 2016) et que la gratuité soit offerte à tous le 25 décembre 2015 et 1^{er} janvier 2016;

ADOPTÉE

6.4 2015-097 ADOPTION DU RÈGLEMENT 07-2015 TITRES DE TRANSPORT

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit établir, par règlement, les titres de transport pour l'utilisation des services de transport fournis par le CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC);

CONSIDÉRANT que l'Article 2.d.ii - Généralités, a été libellé ainsi :

l'enfant âgé de 6 à 11 ans, lorsqu'il est accompagné d'un adulte acquittant son propre droit de transport selon le tarif qui lui est applicable, et ce, uniquement pour les services de transport du samedi, dimanche et jours fériés. Un adulte peut être accompagné jusqu'à un maximum de trois (3) enfants. Une pièce d'identité peut être requise;

CONSIDÉRANT que l'Article 2.e. - Type de titres unitaires, a été libellé ainsi :

PASSE FAMILIALE POUR UNE JOURNÉE : La passe familiale est valide pour une journée complète (24 heures) pour un (1) adulte accompagné d'un maximum de deux (2) enfants, ou jusqu'à un maximum de deux (2) adultes accompagnés d'un maximum de quatre (4) enfants. Cette passe sera valide en tout temps. Les enfants doivent être âgés de 12 ans et moins. Une pièce d'identité peut être requise.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault
Appuyé de : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter, tel que présenté, le règlement 07-2015 établissant les titres de transport du transport en commun de personnes dans les municipalités de Chambly-Richelieu-Carignan.

ADOPTÉE

6.5 AJOUT D'UN POINT DE VENTE AU JEAN COUTU DE CHAMBLY

Il est demandé que soit vérifié les ventes de titres des 2 commerces/points de vente situés à proximité du Jean Coutu de Chambly. De plus, la disponibilité de l'équipement nécessaire devra être vérifiée.

Si les conditions le permettent, un point de vente sera mis en place au Jean Coutu de Chambly.

7. VARIA

Aucun varia

8. 2015-099 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 15 octobre à 19h30 à l'Hôtel de ville de Carignan.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Monsieur Simon Turcotte de Chambly ainsi que ses parents sont présents. Monsieur Simon Turcotte exprime ses inquiétudes face au service de taxibus sur réservation qui sera mis en place durant les travaux au pont 1 de l'écluse de Chambly, lesquels s'échelonneront durant une période de dix-huit mois. Il craint que le service offert ne soit très limitatif et contraignant puisque son horaire n'est pas régulier. Il lui est expliqué que plusieurs scénarios ont été évalués et le service de taxibus s'avère le plus malléable et le moins onéreux. Il est précisé que les dépenses engendrées par les travaux effectués par Parcs Canada n'ont pas été prévues au budget puisque le CIT n'en a été informé que récemment.



Madame Laurence Clair explique que lors de la mise en place d'un service de taxibus, une période d'observation a lieu et que si l'achalandage le justifie, un service à l'horaire peut être mis en place par la suite.

Monsieur Turcotte propose un trajet alternatif par autobus qui permettrait de desservir les circuits 14 et 20 sans impact majeur. La logistique des correspondances et de l'effet domino qu'entraînent des changements aux trajets lui est expliquée. De plus les coûts pour la desserte en autobus seraient très élevés comparativement à ceux effectués par taxi.

Madame Linda Turcotte de Chambly se questionne sur la fréquence en pointe pm du circuit 14. Plusieurs départs de succèdent durant une certaine période puis aucun départ n'a lieu durant de nombreuses minutes. De plus, il arrive que le dernier circuit arrive de Montréal et que les correspondances locales aient déjà quitté le stationnement. Il est suggéré à l'usagère de communiquer avec le service à la clientèle lorsque ce genre d'évènement survient. L'agent sera en mesure de l'informer rapidement. Il est précisé que les départs sont planifiés en fonction de l'achalandage observé auprès des usagers.

Monsieur Simon Turcotte demande pourquoi le circuit 20 n'effectue pas son trajet dans les deux sens comme le circuit 30A et 30B du CIT Roussillon. Madame Ruel l'informe que cette modification serait perçue comme une diminution de service de la part des usagers ce qui n'est pas souhaité par le Conseil.

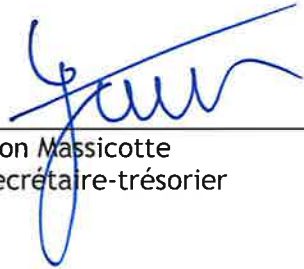
10. 2015-100 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 24 septembre 2015 à 20h10

ADOPTÉE


Serge Gélinas
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier